

# Notre littoral pour demain ?



## STRATEGIE LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA BANDE COTIERE

Phase 2 — Stratégie & Programme d'interventions



Octobre 2021



# STRATEGIE LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA BANDE COTIERE

## Phase 2 – Stratégie & Programme d'interventions

1	CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE .....	3
2	STRATEGIE TERRITORIALE DEFINIE.....	4
3	INTRODUCTION AU PROGRAMME D'INTERVENTIONS : OBJECTIFS & METHODE .....	5
4	SYNTHESE DU PROGRAMME D'INTERVENTIONS .....	5



# 1 CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE

La définition de la stratégie de gestion durable de la bande côtière a fait l'objet d'une co-construction avec les différentes parties prenantes du territoire.

Dans un premier temps, afin d'assurer un partage technique et politique, la stratégie a été co-construite avec l'ensemble des élus et techniciens des trois intercommunalités (Caen la mer, Cœur de Nacre, Normandie Cabourg Pays d'Auge).

Trois types d'ateliers ont été organisés entre mars et juin 2021 :

- Un atelier d'élaboration des orientations sociopolitiques de la stratégie ;
- Un atelier de définition des principaux modes de gestion littorale par type d'espace et sur les communes les plus vulnérables à l'horizon 20 ans ;
- Un atelier dédié à l'élaboration du programme d'interventions.

A la suite de ces ateliers, les orientations définies par les élus et techniciens ainsi que le programme d'interventions ont été présentés aux acteurs socio-économiques et aux citoyens afin de recueillir leur perception sur la stratégie. Le processus de concertation et le partage des résultats de cette étude sont en effet des points forts et primordiaux du dispositif Notre Littoral Pour Demain.

Ainsi, deux séances de concertation ont été menées au mois de septembre 2021 :

- Un comité élargi des acteurs du littoral ;
- Un atelier citoyen de partage de la stratégie et du programme d'interventions rassemblant les habitants des trois intercommunalités.



## 2 STRATEGIE TERRITORIALE DEFINIE

Les 5 orientations socio-politiques retenues par les élus sont les suivantes :

Les orientations socio-politiques	Finalités
<b>Assurer une stratégie avec un portage politique fort</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Assurer collectivement les choix politiques opérés</li><li>▪ Définir des moyens à la hauteur des ambitions</li><li>▪ Mieux partager les enjeux</li></ul>
<b>Adosser la stratégie à une logique de projet territorial</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mettre en avant la stratégie par rapport aux cadres d'actions locaux</li><li>▪ Assurer la cohérence des actions à l'échelle des 3 EPCI</li><li>▪ Donner les moyens aux EPCI de porter la stratégie du territoire</li></ul>
<b>Développer une sensibilisation forte pour la stratégie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Développer une démarche participative</li><li>▪ Adopter une démarche de démocratie participative</li><li>▪ Assurer une transparence de la vie publique locale</li></ul>
<b>Donner une portée prescriptive à la stratégie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Anticiper l'évolution de la réglementation et garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie</li><li>▪ Assurer des jalons et des règles communes pour la stratégie</li></ul>
<b>Déployer une stratégie avec une coopération intercommunautaire modérée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Favoriser une coopération laissant aux EPCI un degré d'autonomie pour avancer</li></ul>



## 3 INTRODUCTION AU PROGRAMME D'INTERVENTIONS : OBJECTIFS & METHODE

Ce programme a pour objectifs de formaliser la stratégie territoriale, guider l'action publique en matière d'atténuation de la vulnérabilité aux risques côtiers, et de faciliter la prise de décision des élus pour l'adaptation du territoire au changement climatique en tant que ligne directrice des différents documents cadre (projets de territoire, PLUi ...).

Il vise à définir les démarches (réflexions / échanges / études / programmes) nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie.

En tant que feuille de route pour le territoire, il se veut à ce stade non exhaustif et évolutif. Il doit notamment faire l'objet d'une appropriation interne aux trois EPCI avant sa mise en œuvre opérationnelle.

A noter que :

- La gouvernance de la stratégie « Notre littoral pour demain » et du plan en découlant reste à définir, ce qui fait l'objet de l'action/intervention « T1 » prévue dans le programme d'intervention décrit ci-dessous,
- Les outils financiers pour la mise en œuvre du plan restent à identifier, ce qui fait l'objet de l'action « T2 » prévue dans le programme d'intervention décrit ci-dessous,

Ce programme regroupe donc les démarches qu'il serait utile et pertinent d'initier sur le territoire, mais tout ne sera peut-être pas concrétisé, car les porteurs, les clés de financement et les priorités restent à identifier.

## 4 SYNTHESE DU PROGRAMME D'INTERVENTIONS

Le programme d'interventions proposé est issu :

- Des résultats de l'atelier participatif,
- De plusieurs séances de travail ultérieures avec les 3 EPCI, la Région Normandie et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les interventions sont présentées par thématiques, et peuvent être soit territoriales (T) soit locales (L). A noter que les communes identifiées comme faiblement vulnérables ou de vulnérabilité négligeable par le diagnostic font tout de même partie intégrante du programme d'interventions, notamment pour ce qui concerne les interventions territoriales.

Mise en œuvre & Suivi du programme d'interventions		
Intervention territoriale	T1	Définir la gouvernance, identifier les maitres d'ouvrages des interventions et suivre la mise en œuvre de la stratégie territoriale NLPD
	T2	Identifier les outils financiers publics et privés pour la mise en œuvre de la stratégie et les outils techniques pour le montage de projet de réduction de la vulnérabilité du territoire
	T3	Mettre en œuvre des logiques de mutualisation et de péréquation des moyens à l'échelle intercommunale et intracommunautaire pour la mise en œuvre de la stratégie
	T4	Poursuivre le chantier juridique/réglementaire/urbanistique à l'échelle locale pour permettre la mise en œuvre de la stratégie
Communication & Sensibilisation		
Intervention territoriale	T5	Elaborer une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et communiquer sur les solutions proposées par la stratégie NLPD
Amélioration des connaissances & Surveillance des phénomènes		
Intervention territoriale	T6	Poursuivre le développement de la connaissance et surveiller l'évolution du trait de côte sableux
	T7	Poursuivre le développement de la connaissance sur l'aléa inondation par remontée de nappe et surveiller l'évolution de sa salinisation
	T8	Caractériser les phénomènes multirisques liés à l'eau
	T9	Réaliser une cartographie fine des espaces naturels à l'échelle territoriale pour définir les modes de gestion littoraux à privilégier
	T10	Surveiller l'évolution des enjeux naturels en lien avec la biodiversité et des enjeux socio-économiques du territoire
	T11	Surveiller l'évolution des ouvrages de protection déclassés ou abandonnés
Intervention locale	L1	CC Cœur de Nacre - Réaliser des études hydrodynamiques complémentaires pour affiner les niveaux d'inondation et de submersion marine
	L2	CC Cœur de Nacre - Appliquer une libre évolution surveillée et maîtrisée des espaces naturels pour éviter les impacts sur les zones urbaines adjacentes
Accompagnement des processus naturels		
Intervention territoriale	T12	Planifier la renaturation d'espaces côtiers ou arrières littoraux, et la restauration d'écosystèmes côtiers
	T13	Planifier l'aménagement et/ou le maintien de zones d'expansion de crues
	T14	Réaliser une étude prospective paysagère sur les impacts des modes de gestion littorale retenus
Intervention locale	L3	CC NCPA - Intégrer la problématique de l'adaptation au changement climatique sur la bande côtière aux scénarios de gestion hydraulique des marais de la Dives
	L4	CC Cœur de Nacre - Réaliser les études techniques et hydrauliques de faisabilité pour la reconnexion de la Seulles amont avec la bande côtière
	L5	Hermanville sur Mer - Elaborer un plan de gestion des ouvrages hydrauliques d'évacuation des eaux en prenant en compte le changement climatique
	L6	CC Cœur de Nacre – Réaliser une étude hydraulique pour qualifier le rôle et l'efficacité des ouvrages de protection littorale en prenant en compte le changement climatique
	L7	Ouistreham - Mener un groupe de réflexion sur l'avenir de la Pointe du Siège

Lutte douce & dure		
Intervention territoriale	T15	Réaliser une étude à l'échelle territoriale permettant de localiser les sites nécessitant une intervention de lutte vis-à-vis des risques littoraux et proposant des solutions innovantes ou fondées sur la nature
	T16	Réaliser les études techniques détaillées et lancer les maîtrises d'œuvre d'ouvrages de protection dure
	T17	Réaliser les études techniques détaillées et lancer les maîtrises d'œuvre d'opérations de protection douce
	T18	Poursuivre ou élaborer des protocoles de gestion des cordons dunaires les plus vulnérables
	T19	Mener un groupe de réflexion sur le devenir et les modes de gestion des plages
	T20	Favoriser la recherche pour une meilleure connaissance et gestion des risques littoraux
Adaptation		
Intervention territoriale	T21	Prioriser les actions et la planification du repli stratégique pour les enjeux des secteurs les plus vulnérables
	T22	Adapter les règles d'urbanisation
	T23	Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des habitations pour réduire leur vulnérabilité et sur le développement d'une filière normande "adaptation du bâti"
	T24	Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des activités agricoles / industrielles / artisanales pour réduire leur vulnérabilité
	T25	Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des ports pour réduire leur vulnérabilité
	T26	Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation de l'offre touristique en zone vulnérable
	T27	Promouvoir des démarches d'adaptation pilote sur le territoire
Intervention locale	L8	Cabourg - Adapter les règles d'urbanisme sur la zone vulnérable et étudier les propositions de l'étude menée par l'ENSA Marne-la-Vallée sur l'adaptation du bâti
	L9	Cabourg & Dives, Cœur de Nacre - Lancer une étude sur les possibilités de diminution de l'imperméabilisation des sols
	L10	Merville-Franceville-Plage - Suivre l'évolution des risques au droit de la station d'épuration pour mieux anticiper la stratégie de repli
	L11	Cœur de Nacre – Suivre l'évolution des risques au droit de la STEP de la Côte de Nacre (poste de refoulement notamment) pour mieux anticiper la stratégie de protection et/ou d'adaptation
	L12	Cabourg - Suivre l'évolution des risques au droit de la D400 et du port de Cabourg pour mieux anticiper la stratégie d'adaptation des activités

Source : BRLi, 2021

En matière de communication, deux événements clôturant la présente étude ont été organisés dans le but de partager ces résultats stratégiques et ce programme d'interventions :

- Le comité élargi des acteurs du littoral, le 28 septembre 2021,
- L'atelier citoyens, le 29 septembre 2021, visant notamment à recueillir un avis des citoyens sur les interventions proposées.

Se reporter comptes rendus détaillés respectifs.



**BRL**  
*Ingénierie*



[www.brl.fr/brli](http://www.brl.fr/brli)

Société anonyme au capital de 3 183 349 euros  
SIRET : 391 484 862 000 19 - RCS : NÎMES B 391 484 862  
N° de TVA intracom : FR 35 391 484 862 000 19

1105, avenue Pierre Mendès-France  
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5  
FRANCE  
Tél. : +33 (0) 4 66 84 81 11  
Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09  
e-mail : brli@brl.fr